

Châteaugiron

Un nouveau service de transport pour seniors

La communauté de communes du Pays de Châteaugiron et le CCAS de la Ville lancent, à partir du jeudi 14 janvier, un nouveau service de transport à la demande pour les seniors.

07/01/2016



Françoise Gatel, Isabelle Plantin et le groupe de travail.

Le *Pass'âge* permet aux personnes âgées ne disposant pas de véhicules de se déplacer au sein de Châteaugiron, pour aller faire leurs courses, se rendre à un rendez-vous médical...

« Le groupe de travail du dispositif navettes travaille sur ce dessein depuis l'automne 2014. C'est un projet de campagne électorale. L'objectif est de favoriser l'autonomie des personnes âgées, d'instituer un lien social, de rompre avec l'isolement et de garder l'envie de sortir. Il s'agit d'une offre locale », confie Françoise Gatel.

Après inscription auprès du CCAS ou sur le site Internet de la Ville, les bénéficiaires peuvent utiliser la navette le jeudi matin de 9 h à 12 h 45 (avec extension à 13 h 30

pour l'arrêt de la Perdriotais si l'utilisateur emprunte les transports Illenoo), en prenant rendez-vous au préalable avec le transporteur Langlais au 02 99 37 45 47 (le lundi, mardi de 9 h à 18 h et/ou mercredi de 9 h à 12 h).

« Les personnes sont directement prises à domicile et sept arrêts sont proposés : Ehpad les Jardins du Castel rue Alexis Garnier, derrière la médiathèque Les Halles rue de la Poterie, centre commercial UNIVER, Hyper U, cimetière rue des Bluteaux, parking du cabinet médical Sainte-Croix et arrêt de car la Perdriotais, avenue Pierre Le Treut », ajoute Isabelle Plantin, adjointe à la solidarité.

L'adhésion à ce service est gratuite. Le trajet aller-retour sera de 1,50 € (même tarif pour un ou deux point (s) d'arrêt). La course sera à régler auprès du conducteur directement. Ce service est lancé à titre expérimental pour une durée de six mois.

Pratique : renseignements au 02 99 37 41 69.